

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, 17 juillet 2017

HENNER ENTREPRISE :  
LES TPE-PME N'ONT  
MAINTENANT PLUS  
D'EXCUSE

Depuis le 1er janvier 2016, toutes les entreprises du secteur privé doivent proposer à l'ensemble de leurs salariés une complémentaire santé collective. Le Groupe Henner n'oublie pas les TPE et PME en leur proposant une offre dédiée : **Henner Entreprise.**

## Une solution adaptée ...

Avec la loi ANI sur la généralisation de la complémentaire santé instaurée le 1<sup>er</sup> janvier 2016, TOUTES les entreprises, quelle que soit leur taille, doivent être en mesure de proposer une mutuelle d'entreprise à leurs salariés.

Rien de très nouveau pour les grandes entreprises, mais grand bouleversement pour les TPE et PME. La gestion d'une entreprise n'est pas simple et les chefs d'entreprises de petites structures, bien souvent seuls ont besoin d'être épaulés pour répondre à cette obligation.

Dans ce contexte, Henner a souhaité renforcer son offre pour les TPE/PME et lance **Henner ENTREPRISE**. Une offre globale qui répond aussi bien aux besoins et budgets des TPE/PME qu'à ceux de leurs salariés avec un accompagnement dans la mise en place des obligations et la gestion des différentes démarches administratives.

## ... et modulable suivant la taille des entreprises et de leurs besoins

L'offre **Henner ENTREPRISE**, ajustable et personnalisable suivant la taille de l'entreprise, est composée d'un contrat santé et d'un contrat prévoyance.

### Contrat santé :

Composé de **7 formules** : 1 niveau ANI, 5 niveaux responsables et 1 niveau non responsable qui permet une meilleure couverture.

Le contrat propose **3 options semi-modulaires** pour le salarié qui souhaite renforcer ses garanties à titre individuel en fonction de ses besoins santé et aussi la possibilité pour l'employeur ou pour le salarié de couvrir ses ayants droit.

### LES +

- Une **offre modulaire** pour les entreprises de +10 salariés : 5 modules avec 7 niveaux de garanties au choix
- Une **offre linéaire** pour les entreprises de -10 salariés : 7 niveaux au choix
- De **nombreux services** (dont un service de téléconsultation médicale de 24h/24), l'accès au réseau de soins (Carte Blanche), 2% de fond social intégré

### Le contrat prévoyance :

Composé d'un **socle décès** obligatoire et d'**options facultatives multiples** : rente éducation, rente conjoint et frais d'obsèques.

### LES +

- Une **offre modulaire** : seule la garantie Décès est obligatoire
- **Double effet et doublement du capital** en cas de décès accidentel
- Une **offre compatible** avec l'ensemble des statuts : cadres, non cadres, ensemble du personnel

Cette nouvelle offre a été lancée auprès de nos courtiers partenaires lors d'une journée nationale le 15 juin à travers des événements locaux et ciblés.

### A propos du Groupe Henner

Le Groupe Henner développe des solutions innovantes en **assurances de personnes** et est leader en France sur le marché de l'assurance santé collective. Très présent à l'international, le groupe, français et indépendant, compte 1 500 collaborateurs à Paris et en régions, en Europe, Asie, Afrique et Amérique du nord. Présent sur tous les segments de l'assurance de personnes (santé, prévoyance), le Groupe Henner accompagne 10 000 entreprises de toutes tailles (TPE, PME, ETI, grands groupes) dans la conception et la gestion de leurs programmes de protection sociale au bénéfice de 1,5 million d'assurés, salariés et familles. Le groupe a bâti le plus important réseau mondial de partenaires de santé (1 million de professionnels aux USA et plus de 58 000 dans 165 pays) pour permettre un accès aux soins à ses clients où qu'ils se trouvent. [www.henner.com](http://www.henner.com).

## CONTACTS PRESSE



### Agence SHAN

Laetitia BAUDON-CIVET  
Tél. + 33 1 44 50 58 79 / +33 6 16 39 76 88  
[laetitia.baudon@shan.fr](mailto:laetitia.baudon@shan.fr)



### Groupe Henner

Michaël ABOUCAYA  
Tél. +33 1 55 62 96 42  
[maboucaya@henner.fr](mailto:maboucaya@henner.fr)